

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## Comité Directeur

### REUNION PLENIERE DU 29/09/22

**Président** : Eric WATTELLIER

**Président Délégué** : Marc WATTELLIER

**Secrétaire Général** : Vincent GRISORIO

**Présents** : ACHLOUJ Hassan, ANCEL Gérard, CHAOUI Abdelali, COUEFFEC Annick, GARCIA Jean-Luc, GARRIGUE Aline, MARCO-GREGORI Philippe, PAULY Marc, José PICHENEY, ROMERO Didier, SALMERON Christophe, VILANOVE Pascale

**Excusés** : Sandrine DOMART, Didier GLEIZES, Carole FENANDEZ

**Assistent** : Olivier ASTRUIT (CTD DAP), Philippe REFFIER (Directeur Administratif)

Ouverture de la séance par le Président, Eric WATTELLIER

- Approbation du PV de la réunion plénière du 25/08/22 (à l'unanimité)

### CORRESPONDANCE

**LFO** : du 23/09/22, demandant la date et le lieu de l'AG d'hiver du District des P-O. Celle-ci aura lieu le Samedi 03/12/22 à 10h00 (lieu à déterminer).

**FC ALBERES-ARGELES** : du 24/09/22, concernant la fermeture du stade B de Rivesaltes par arrêté municipal le 24/09/22. Vu les dispositions de l'Article 7 des Epreuves Officielles de l'annuaire du district. Pris note.

**FC LATOUR BAS ELNE** : du 26/09/22, concernant un match U13 du 24/09/22. Pris note, transmis à la commission compétente.

**FC PIA** : du 26/09/22, copie d'une courriel adressé à la LFO sur un problème de Mutés Hors Période. Pris note.

**FC PORT- VENDRES** : du 27/09/22, question sur les 1ères phases Jeunes : si un club a engagé plusieurs équipes dans une même catégorie, peut-il changer ses joueurs de poule selon son souhait pour optimiser ses résultats en vue d'accéder en D1 en 2ème phase ? **Il faut se référer à l'Article 21 des Epreuves Officielles :**

- Lorsque deux équipes d'un même club jouent dans la même division, **il n'est admis dans chacune de ces équipes que deux joueurs au maximum ayant opéré plus de deux fois dans l'autre** ; cette clause ne joue plus dès qu'une seule équipe du club reste qualifiée. Le forfait général d'une des équipes ne modifie pas le paragraphe qui précède.
- Bien évidemment, il en est de même si le club a 3, 4 équipes...

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## ENGAGEMENTS FUTSAL 2022/2023

➤ **Retrait du FC LE SOLER en Championnat et Coupe Futsal**

### CHAMPIONNAT

1. FC BANYULS SUR MER 1
2. FC BANYULS SUR MER 2
3. FC ST CYPRIEN
4. EMPIRE FUTSAL 66
5. INTERFUTSAL PAYS CATALAN

Mise en place du  
Championnat.

Les engagements  
restent ouverts

### COUPE DU ROUSSILLON

1. FC BANYULS SUR MER
2. EMPIRE FUTSAL 66
3. INTERFUTSAL PAYS CATALAN

**4 équipes minimum pour la création d'une Coupe du Roussillon**

## ENGAGEMENTS U19 2022/2023

### U19 P.O. / AUDE

1. FC ALBERES-ARGELES
  2. FC LE SOLER
  3. FC VINCA
  4. RF CANOHES TOULOUGES
  5. HAUT MINERVOIS ? En attente de confirmation
- \*Retrait de BRIOLET

### COUPE DU ROUSSILLON U19

1. AVENIR FOOTBALL CATALAN
2. CANET RFC
3. FC ALBERES-ARGELES
4. FC LE SOLER
5. FC VINCA
6. OC PERPIGNAN
7. RF CANOHES TOULOUGES
8. USEPMM

## ADDITIF AU TABLEAU DES AMENDES ET INSTRUCTIONS 2022/2023

Le Comité Directeur a voté lors de la présente réunion, que les clubs qui ne se déplaceraient pas en Cerdagne, **se verront appliquer une amende de 300€** (U13 et FOOT ANIMATION), sauf en cas de problème météorologique. Date d'effet le lundi 03/10/22.

## INTERVENTIONS DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ET INVITES

- Olivier ASTRUIT : foot animation et foot féminin.

Le Président  
Eric WATTELLIER

Le Secrétaire Général  
Vincent GRISORIO